

continuera de veiller à ce que l'espace extra-atmosphérique soit exploité à des fins pacifiques.

Le processus de vérification est essentiel pour le contrôle des armements et le désarmement. Le Canada y attache une grande importance dans ses activités de contrôle des armements. Nous trouvons encourageant que ce soit également une priorité pour un si grand nombre d'intervenants.

Déjà, un nouveau consensus international s'est établi à ce sujet, et nous nous en réjouissons. En mai dernier, la Commission du désarmement a établi un groupe de travail sur la vérification que le Canada a présidé. Cette année, ce dernier a adopté un rapport renfermant seize principes de vérification qui amplifient les dispositions sur la vérification convenues à la première Session extraordinaire. Je demande instamment aux États membres des Nations Unies d'épauler les efforts de la Commission du désarmement et de souscrire entièrement à ces principes.

Pour aider à promouvoir la cause du multilatéralisme dans ce domaine, nous avons proposé, avec les Pays-Bas, qu'une étude approfondie soit entreprise par un groupe d'experts des Nations Unies. Un tel rapport permettra d'élargir la compréhension internationale du processus de vérification dans le cadre des Nations Unies, et d'aider à définir un rôle approprié pour cet organisme dans ce domaine. J'invite les États membres des Nations Unies à appuyer cette proposition.

Monsieur le président, au cours des six dernières années, nous avons montré que le contrôle des armements et le désarmement sont réalisables et qu'ils peuvent faire partie de la substance croissante de nos relations internationales. Le Canada est disposé à collaborer avec les États membres en vue de la réalisation des objectifs sur lesquels nous nous entendrons. Continuons de défendre la cause du désarmement et du contrôle des armements.